

Bien stationner à Chantilly!

STATIONNEMENT. Comme vous le savez, la loi sur la réforme du stationnement est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018 et appliquée par la ville depuis février dernier. Durant cette période de mise en place progressive de la dépénalisation du stationnement, la municipalité a saisi l'opportunité d'observer les usages et le respect des objectifs : assurer une meilleure rotation des véhicules en centre-ville et fluidifier le stationnement sans augmenter la tarification. À Chantilly, les recettes du stationnement perçues par la ville servent principalement à financer le coût annuel du DUC qui s'élève à 450 000 € afin que celui-ci demeure gratuit pour tous les Cantilliens.

Bien évidemment, pour parfaire cette étude, la ville a travaillé de concert avec les commerçants et les riverains.

Ainsi, il s'avère que la tarification à partir de 8h le matin et jusqu'à 19h n'apporte pas une plus-value financière ni de fluidité du trafic.

En revanche, la limitation du temps maximum à 2h30 de la rue d'Aumale et de la rue des Otages pénalise les commerces adjacents.

Par conséquent, il est proposé :

de débuter le stationnement payant à compter de 9h le matin et non de 8h, et de terminer à 18h30 au lieu de 19h

.d'étendre le créneau horaire de stationnement de la rue d'Aumale à 4h30 maximum (au lieu de 2h30)

.d'étendre le créneau horaire de stationnement de la rue des Otages à 2h30 maximum (au lieu de 45 minutes)

. d'étendre la gratuité de 15 minutes gratuites à 30 minutes gratuites dans la limite d'une fois par jour, y compris avenue de Sylvie et de Verdun (hors secteur de la gare)

La ville a également repensé le stationnement de Chantilly en "zones". En effet, pour une meilleure compréhension de tous, 4 grandes zones ont été créées.

Zone rouge	
max. autorisé 30 minutes	
durée	tarif
30 mn	1€
+ de 30 mn	33€

ZONE ROUGE

Place de la Gare, rue Roger Herlin.

Payant du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le samedi jusqu'à 16h. Gratuit, samedi après 16h, dimanche et jours fériés.

Zone orange 1

Parking de Manse, quai de la Canardière, rue André, avenue Aumont, rue d'Orgemont, avenue de Berteux, rue de l'Embarcadère.

30 minutes gratuites, 1 fois/jour/saisie immatriculation. Payant du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30. Gratuit, samedi, dimanche, jours fériés et en août.

Zone orange 2

Parking du Réservoir, Cour Saint-Laurent.

1h gratuite, 1 fois/jour/saisie immatriculation. Payant du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.Gratuit, samedi, dimanche, jours fériés et en août.

Zone orange 3

Avenue de Verdun, Avenue de Sylvie.

30 minutes gratuités, 1 fois/jour/saisie immatriculation. Payant du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30. Gratuit, samedi, dimanche, jours fériés et juillet, août.

ZONE ORANGE

Zone orange		
max. autorisé 2h30		
durée	tarif	
15 mn	0,30€	
30 mn	0,60€	
45 mn	0,80€	
1h	1,30€	
2h	2,60€	
2h30	33€	

Zone orange 4Rue du Connétable, place Omer Vallon, rue de la Machine, rue de Gouvieux, rue Saint-Laurent, parking de la Poste, rue de Creil, rue de l'Hôpital, avenue Joffre (de la rue de Gouvieux à la rue de l'Embarcadère), place Versepuy, rue des Otages.

30 minutes gratuites, 1 fois/jour/saisie immatriculation. Payant du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le samedi jusqu'à 16h. Gratuit, samedi après 16h, dimanche, jours fériés et en août.

ZONE JAUNE

Zone jaune		
max. autorisé 4h30		
durée	tarif	
15 mn	0,30€	
30 mn	0,60€	
45 mn	0,80€	
1h	1,30€	
2h à 4h	2,60€	
4h	5,20€	
4h30	33€	

Boulevard de Libération, rue d'Aumale.

jour/saisie immatriculation. Payant du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30. Gratuit, samedi, dimanche, jours fériés et en août.

Zone rose		
max. autorisé 7h30		
durée	tarif	
15 mn	0,30€	
30 mn	0,60€	
45 mn	0,80€	
1h	1,30€	
2h	2,60€	
4h	5,20€	
7h	9,10€	
7h30	33€	

ZONE ROSE

Rue Victor Hugo, avenue Joffre (du Rond-point de Sylvie à la rue de l'embarcadère), maison Forestière, parking des Vans.

30 minutes gratuites, 1 fois/jour/saisie immatriculation. Payant du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30. Gratuit, samedi, dimanche, jours fériés et en août.



